



MOBILITE EN PEVELE CAREMBAULT FOURMIES 26.11.19



Ordre du jour



-  **Présentation du territoire**
-  **Contexte : les transports et déplacements en Pévèle Carembault**
-  **Présentation générale de la stratégie**
-  **Présentation générale des projets**
-  **Les actions mobilité en direction des agents**

Le territoire :

- EPCI au sud de la MEL et au carrefour des agglomérations de Douai, Valenciennes et Tournai
- 38 communes
- 94 000 habitants
- Pas AOM
- Compétence : action en faveur d'une meilleure mobilité





Contexte : les transports et déplacements en Pévèle Carembault

La mobilité en Pévèle Carembault

- 2014: Débat public auprès des habitants: la mobilité apparaît comme une priorité forte
- 2016: étude « transports et mobilité », TTK
- 2017 : délibération de coopération avec la MEL
- 2018: délibération cadre pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la mobilité

Un cadre de coopération entre différents territoires et différents acteurs (SNCF, exploitants des réseaux bus, AOM...) =

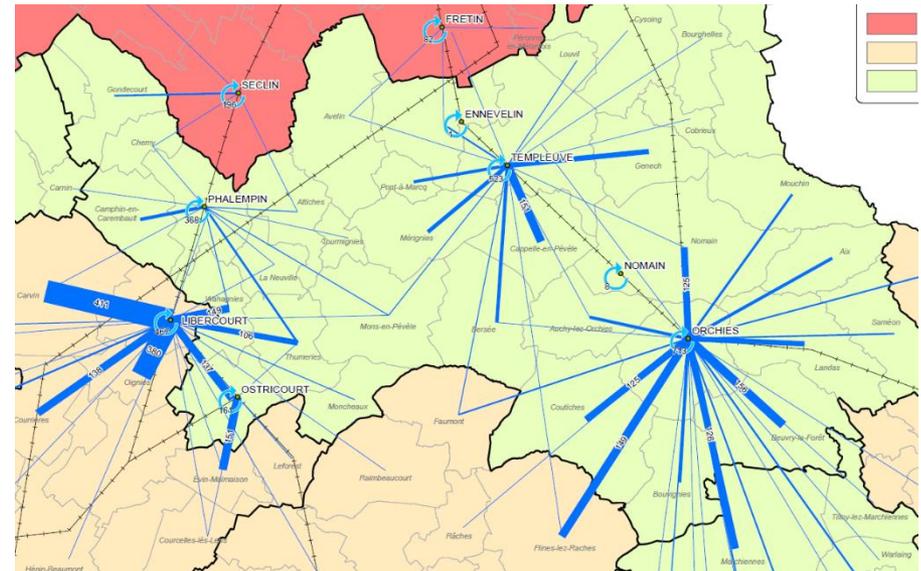
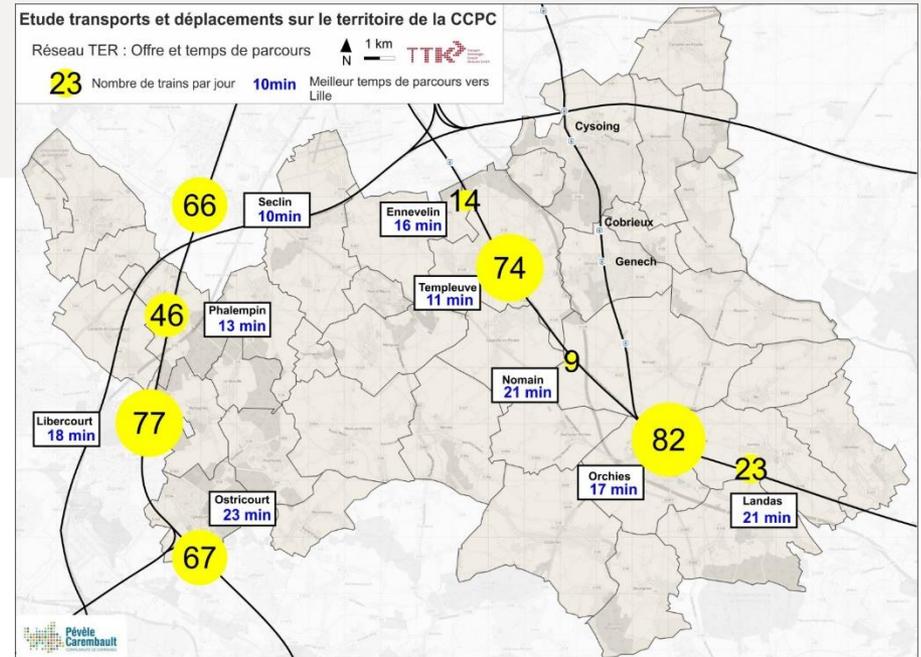
DIAGNOSTIC
CONSTAT
ENJEUX
STRATEGIE

Les infrastructures ferroviaires

Bonnes portes d'entrée sur la métropole et les agglomérations voisines

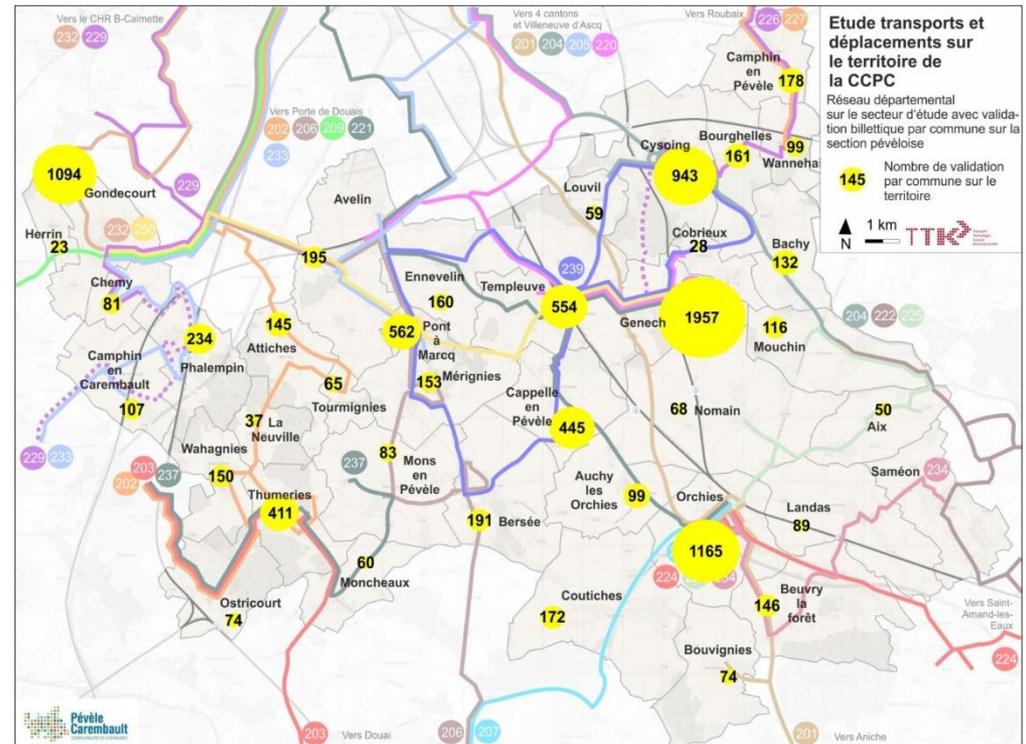
Attractivité intercommunale des gares

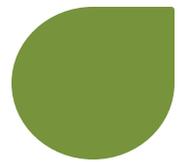
Possibilité d'amélioration de l'accessibilité, et notamment de l'intermodalité des gares du territoire (parfois pas d'arrêt de bus à la gare)



Le réseau de transport

- Une organisation radiale du réseau vers la métropole > mode non concurrentielle à la voiture particulière
- 75 % des usagers des bus sont des scolaires
- La seule alternative EST OUEST étant les navettes Pév Ailes





Présentation générale de la stratégie

Les enjeux issus du diagnostic

Délibération
cadre :
stratégie

Enjeu 1 : Développement de l'intermodalité sur les gares TER

- Développement des navettes de rabattement vers les gares
- Évolution des lignes de cars du réseau Arc-en-Ciel
- Rabattement vers les gares TER en vélo
- Travail avec les territoires voisins

Enjeu 2 : Amélioration de l'accessibilité à la MEL par le car

- Lignes express aux heures de pointe sur les axes structurants Nord-Sud avec un temps de parcours compétitif face à la voiture? Etude de requalification de la ligne Ascq Orchies

Enjeu 3 : Développement des mobilités alternatives

- Recommandation de nouveaux aménagements cyclables
- Organisation du covoiturage
- Promotion du télétravail et du coworking

Enjeu 4 : Réponse aux besoins de mobilité des entreprises et des salariés

- Amélioration de la desserte des zones d'activités du territoire



La mobilité en Pévèle Carembault

Les actions mobilité engagées :

Intermodalité :

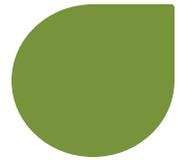
- 
- 11 450 000 € : Aménagement du pôle d'échanges de Templeuve
 - 40 000 € : Etude de faisabilité : aménagement des pôles d'échanges d'Ostricourt, Phalempin et Orchies, 3 000 000 € de travaux projetés en 2020 (financement Région, FEDER, DSIL...)
 - Mise en œuvre par la Région à notre demande de navettes de rabattement sur les pôles d'échanges : sur les gares de Templeuve (depuis 09/13), Ostricourt et Phalempin depuis le 09/19 et gratuité de la navette Pév'Ailes par Pévèle Carembault

Covoiturage :

- 
- 170 000 € : Aménagement de l'aire de covoiturage de la Croisette + autres aires en cours
 - Réponse AMI « French Mobility » financement ADEME 100 000 euros projet PEV MEL
 - Réflexion covoiturage sur l'ensemble du territoire

Modes doux :

- 
- Réalisation d'un schéma cyclable
 - Aide à l'achat de vélo électrique



Présentation générale des projets Zoom et gares covoiturage

Aménagement des pôles d'échanges

Templeuve



Aménagement des pôles d'échanges

Ostricourt



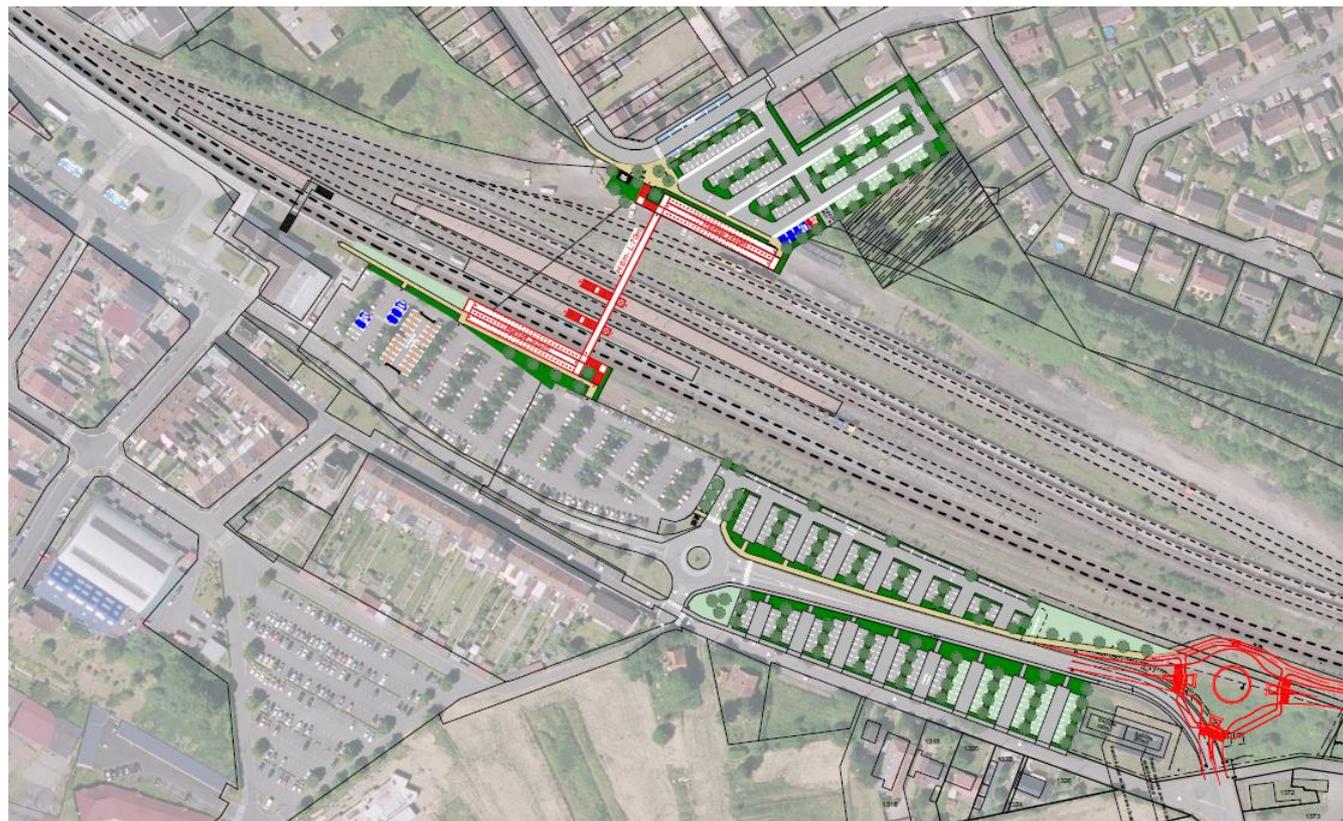
Aménagement des pôles d'échanges

Phalempin



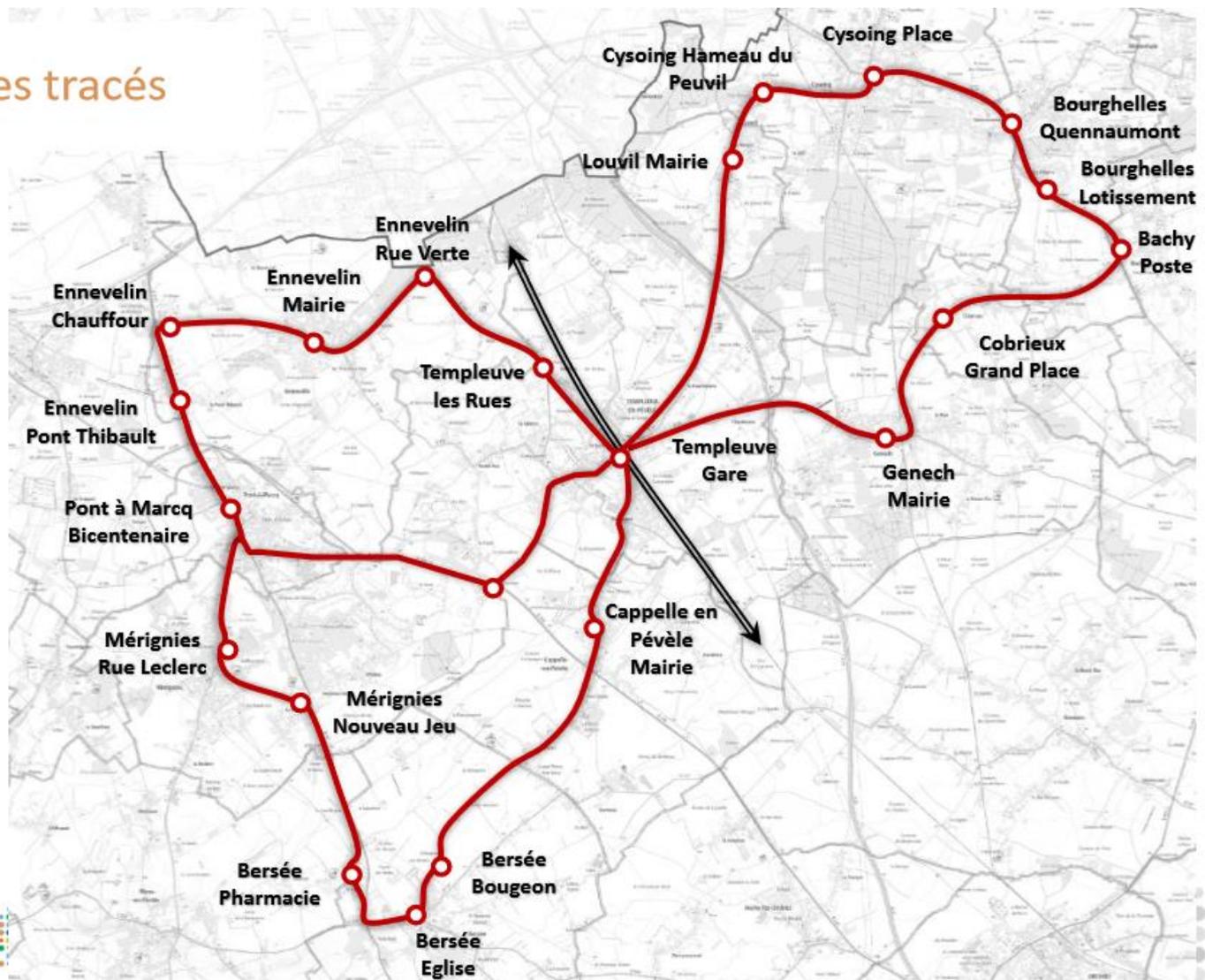
Aménagement des pôles d'échanges

Orchies



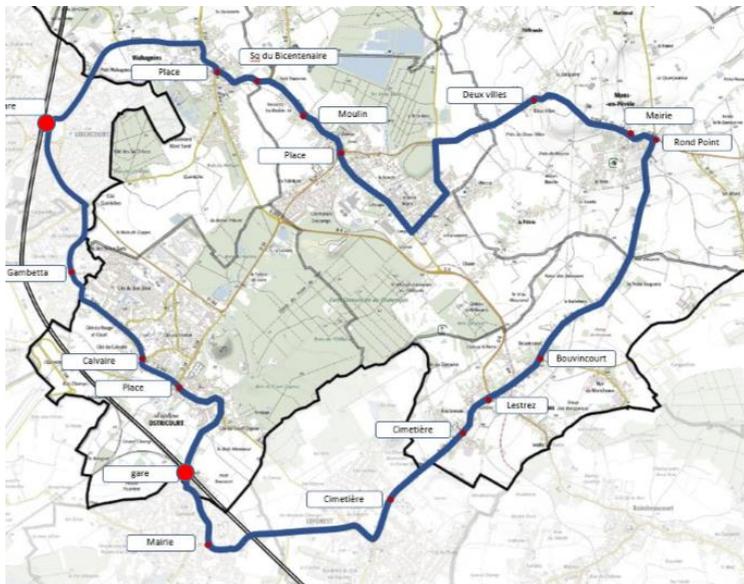
Navettes de rabattement

Les tracés



Navettes de rabattement

Ostricourt- Libercourt



Phalempin

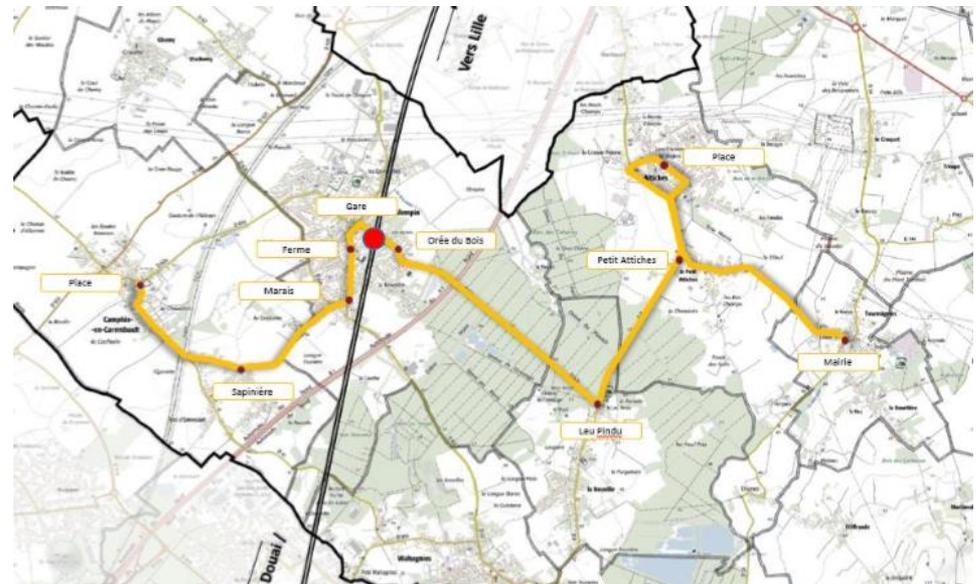




Schéma cyclable



Les grandes orientations :

- Le rabattement sur les gares du territoire
- Le rabattement sur les collèges
- L'accessibilité des équipements sportifs et de loisir
- Les liaisons structurantes à vocation touristique

Un maillage secondaire qui serait pris en charge par les communes (définition de la politique en cours)

Articulation avec un maillage départemental et régional (VRVV)

Une animation dédiée

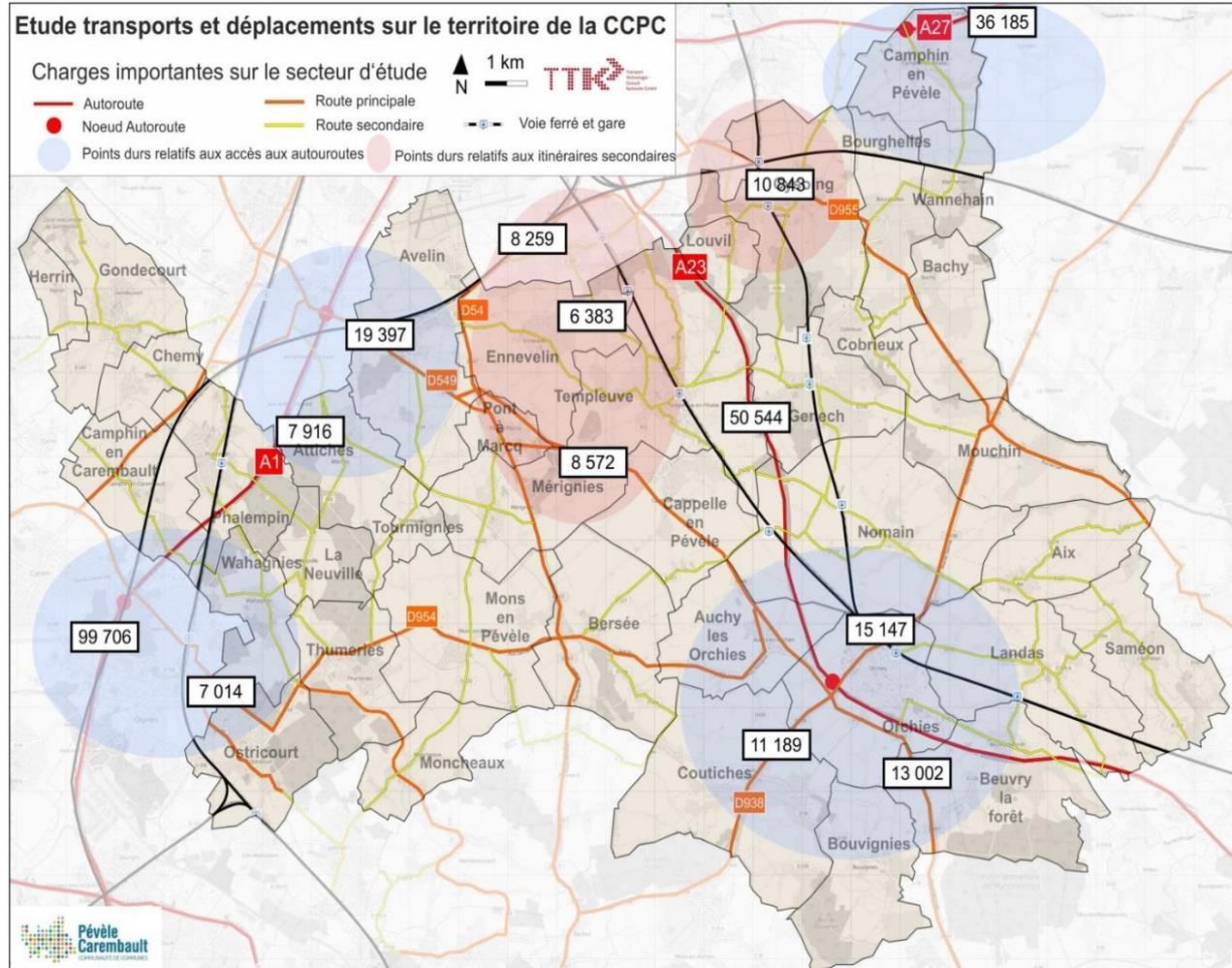
Une réflexion sur le stationnement

Un conventionnement avec l'ADAV

Pourquoi une solution de covoiturage ?

Des axes bien identifiés avec des flux importants

Une solution complémentaire aux actions déjà mises en œuvre par les deux territoires



L'émergence du projet

Un projet co-construit pour prendre en compte de manière pragmatique les besoins du territoire :

23 janvier 2018 : Atelier « Territoires et mobilité », animé par i-viaTIC sur le thème du **covoiturage domicile –travail**

Dans le public : MEL, CCPC, chercheurs, Dans le privé : représentants d'entreprises, habitants...

12 juillet 2018: Atelier spécifique sur l'identité du service et le système d'incitation



L'émergence du projet

AMI French Mobility –Tenmod, « territoire d'expérimentation de nouvelles mobilités durables »

- Initiative nationale dans la continuité de Assises nationales de la mobilité
- Projet non lauréat mais labellisé
- Financement de l'Ademe dans le cadre du fonds air

Dépôt du projet le 15 juin 2018

Gouvernance multipartite : originalité reconnue du projet au niveau national



Labellisé par



Le projet Pev'MEL

Développer une offre de lignes de covoiturage entre les territoires de la Communauté de Commune Pévèle Carembault (CCPC) et de la Métropole Européenne de Lille (MEL)

Proposer un **parcours intégré** à l'utilisateur grâce à:

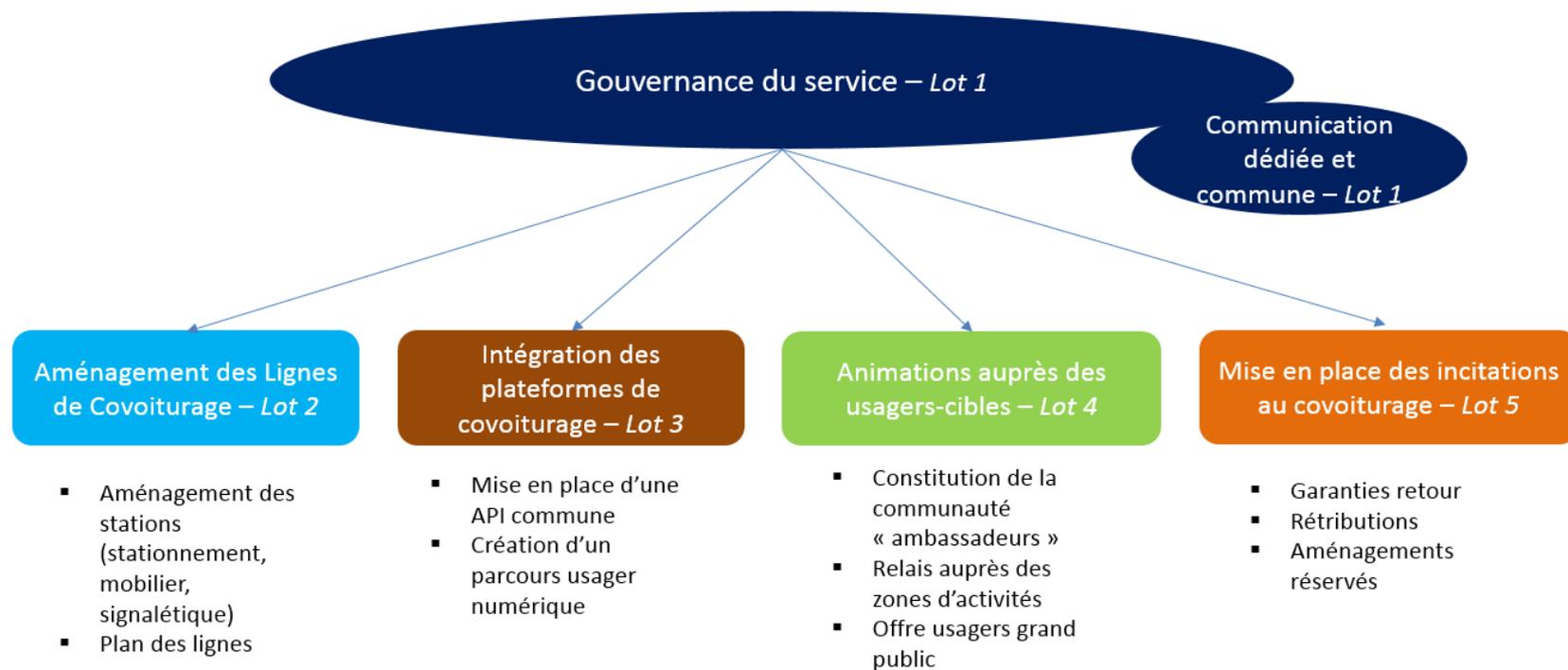
- une **présentation unique des offres** existant sur le territoire
- une **animation mutualisée** entre les différentes autorités organisatrices et opérateurs
- Une étude faisabilité d'une voie de covoiturage sur A1 pouvant être prise en charge par la DIR Nord mais dans un calendrier après 2020



Le projet Pev'MEL

Durée du projet : 24 mois

Pilotage du projet - Lot 0

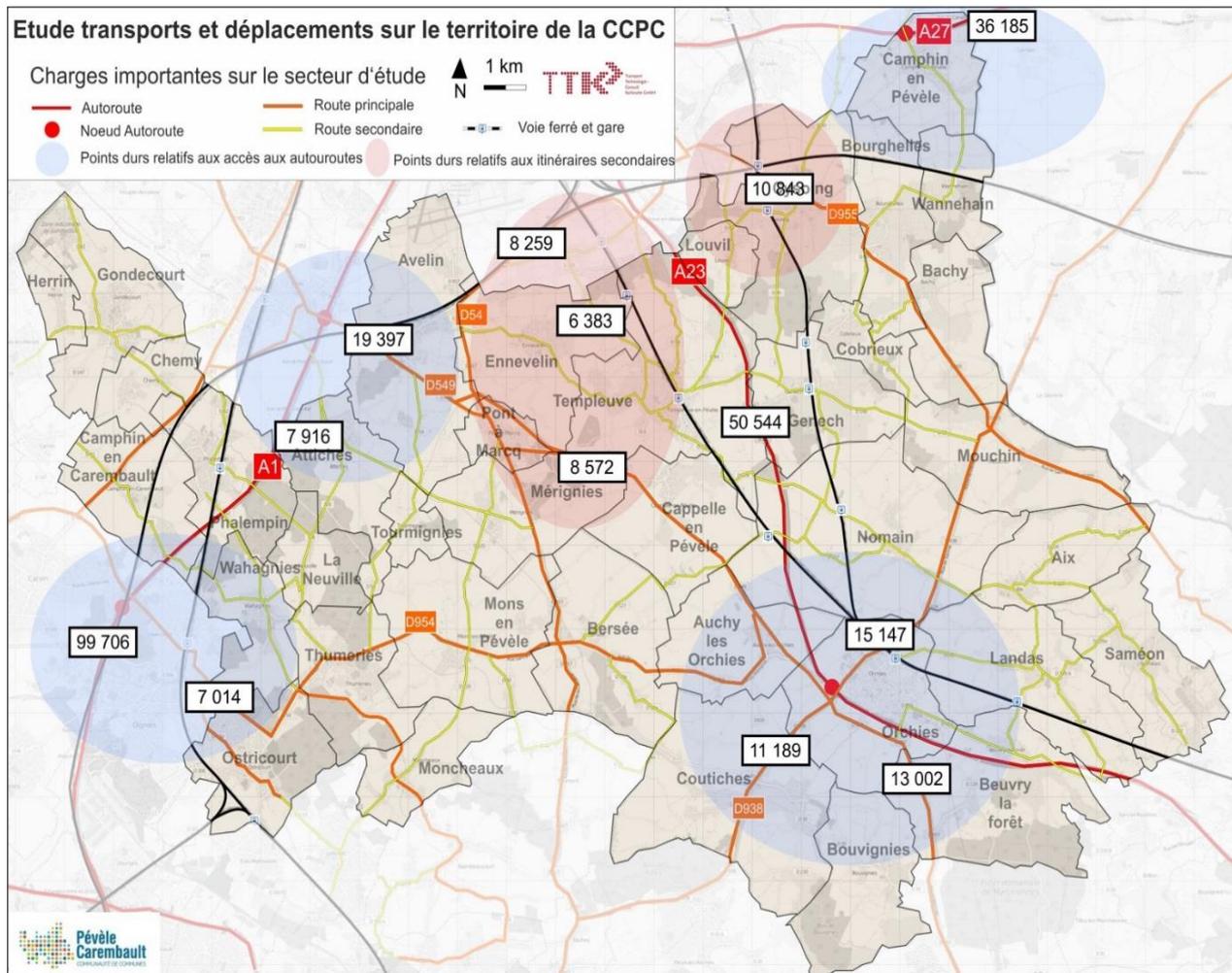


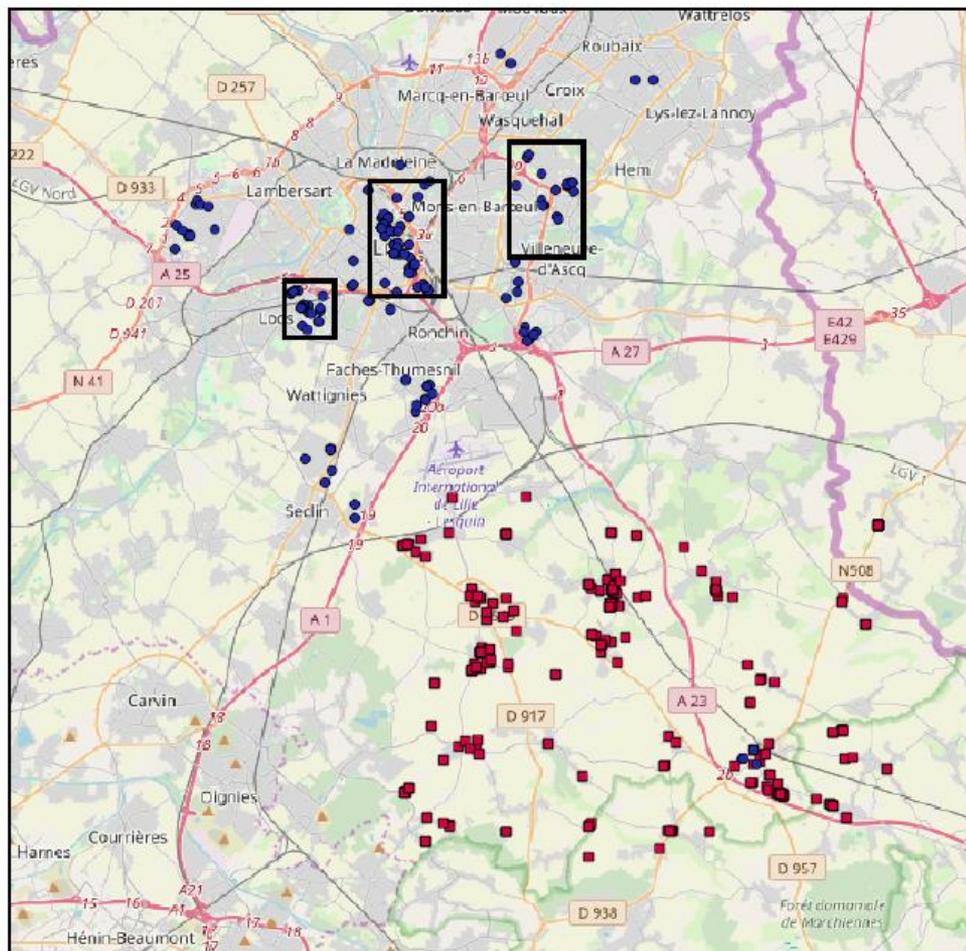
Tracé de lignes

Définition du tracé des lignes :

Des comptages réalisés dans le cadre de l'étude mobilité CCPC

Consolidés par des données FCD acquises par la MEL



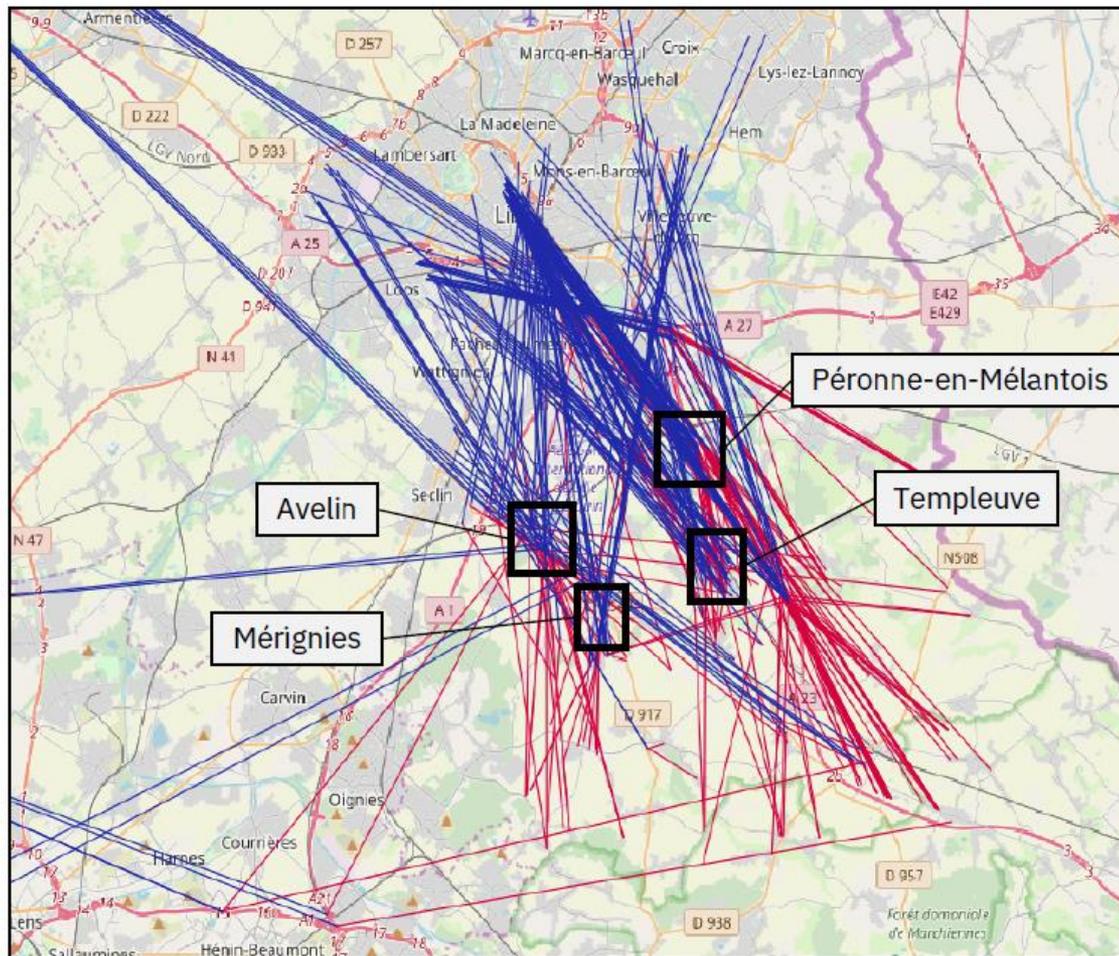
**Rappel des critères d'analyse**

- Les trajets qui partent de la CCPC
- Horaires : HPM (6-10h)
- Période : 29 mai au 28 juin, hors weekends

Commentaires et observations :

- Des zones de départ multiples
- 3 zones d'arrivée principales :
 - Lille
 - Loos
 - Villeneuve d'Ascq

- Points d'arrivée
- Points de départ
- Zones d'arrivée principales



Rappel des critères d'analyse

- Les trajets qui partent de la CCPC
- Horaires : HPM (6-10h)
- Période : 29 mai au 28 juin, hors weekends

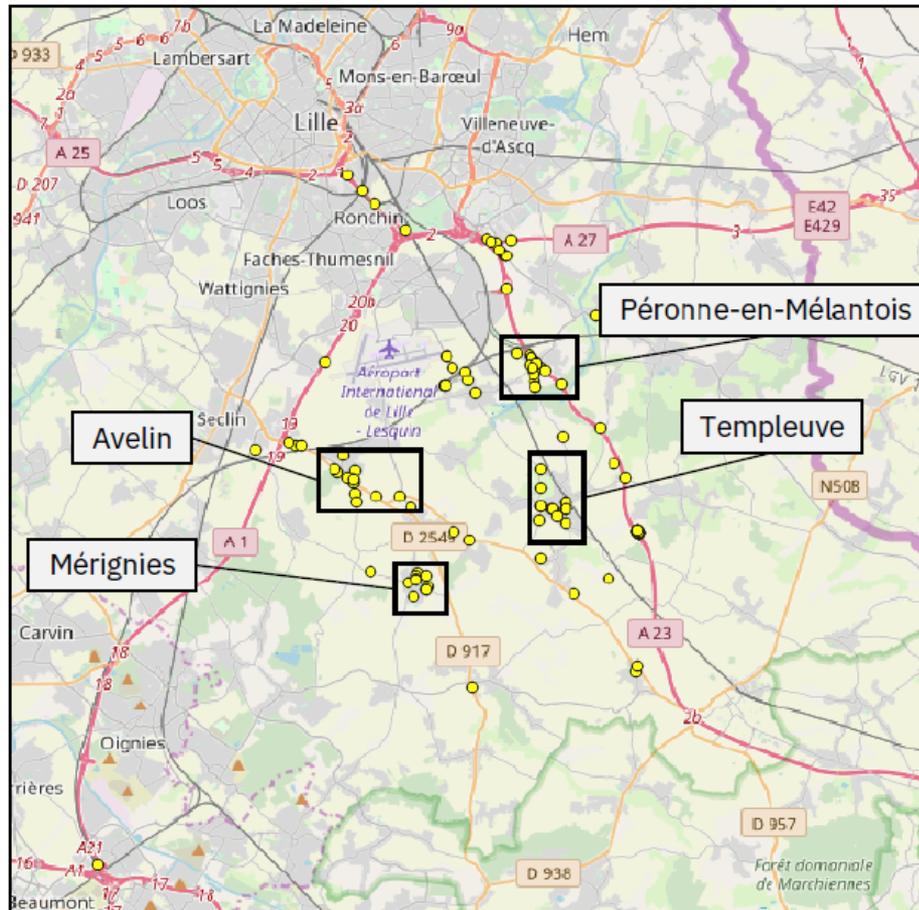
Commentaires et observations :

- Quatre zones de convergence majeures :
 - Sur la D549 au niveau d'Avelin
 - À Templeuve
 - À Péronne-en-Mélantois
 - À Mérignies

 Trajets point de convergence / arrivée

 Trajets départ / point de convergence

 Zones principales de convergence



Rappel des critères d'analyse

- Les trajets qui partent de la CCPC
- Horaires : HPM (6-10h)
- Période : 29 mai au 28 juin, hors weekends

Commentaires et observations :

- Quatre zones de convergence majeures :
 - Sur la D549 au niveau d'Avelin
 - À Templeuve
 - À Péronne-en-Mélantois
 - À Mérignies

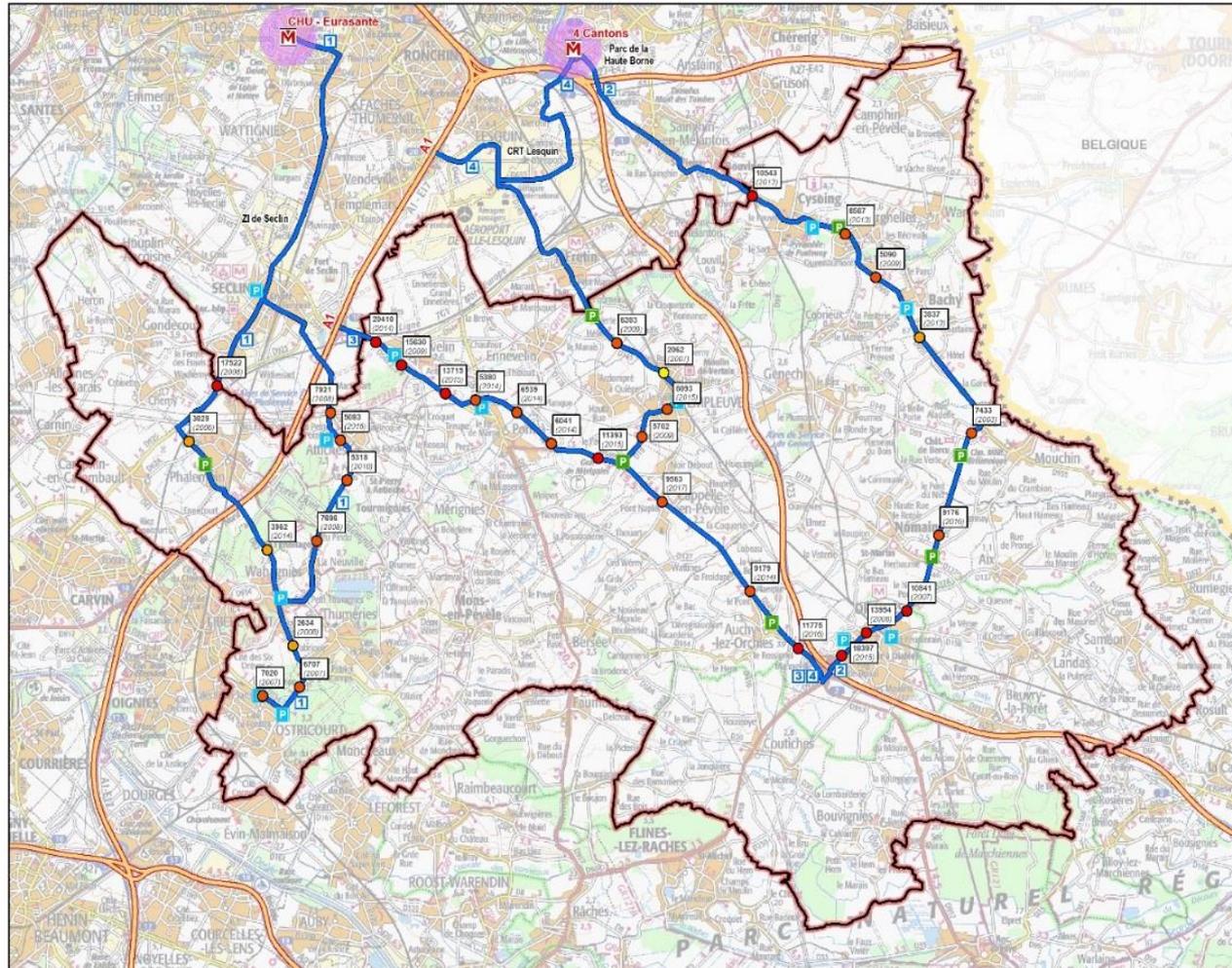
● Points de convergence

□ Zones de convergence principales

Tracé des lignes

Le tracé des lignes:

■ "Lignes virtuelles" de covoiturage



Transports

- M Métro
- Ligne virtuelle de covoiturage
- 1 Ostricourt - CHU Eurasanté
- 2 Auchy-les-Orchies - 4 Cantons (via Mouchin)
- 3 Auchy-les-Orchies - Seclin
- 4 Auchy-les-Orchies - M1 Auchy-les-Orchies - 4 Cantons (via CRT)

Comptage routier

Nombre de véhicules journalier

- Entre 0 et 2 500
- Entre 2 500 et 5 000
- Entre 5 000 et 10 000
- Plus de 10 000

Parkings potentiels

- P Option parking existant
- P Option parking à créer

Limites administratives

- Limite de la CCPC
- Frontière franco-belge

Author: ADULM/CCPC 2018
 Sources: 1) ADULM, 2) M1 2017, 3) TMS 2017, 4) OpenStreetMap, 5) Waze, 6) INSEE, 7) INSEE, 8) INSEE, 9) INSEE, 10) INSEE

PPiège
 03 20 74 41 89
 www.ppiège.org

Pévèle
 Caremba
 COMMUNAUTÉ DE COM.

ADULM/CCPC
(10/04/2018)

TRANSP_LIGNE0_VIRTUELLES_COVOIT_LA3_MXD104_20180327

Aménagement des stations

2 Types de stations, pour créer des « corridors » autour du tracé des lignes:

- **Des aires** immédiatement visibles depuis les lignes et d'accès facile
- **Des points de rencontre** moins directement sur les lignes mais présentant des intérêts d'usage

Type de station	Usages	Mobilier/aménagements	Type de zone
Aire de covoiturage	<ul style="list-style-type: none">• Rabattement vers le point de départ du covoiturage• Laisser sa voiture à la journée• Accéder rapidement aux principaux axes	<ul style="list-style-type: none">• Places réservées• Totem Eventuellement: <ul style="list-style-type: none">• Bornes de recharge• Abris• Arceaux vélo	<ul style="list-style-type: none">• Aires déjà aménagées• Grandes zones commerciales





Animations



Speed dating du covoiturage dans les communes

Interventions dans les entreprises

Informations sur le dispositif dans les plans de déplacement de zone et d'entreprise

Bulletins municipaux

Centres aérés, écoles...

Spots publicitaires, banderoles...

Quels sont les ingrédients du succès de ces démarches ?



- Un portage politique fort et une bonne connaissance du territoire
- Un cadre de coopération entre différents territoires et différents acteurs (SNCF, exploitants des réseaux bus, AOM...)
- Une stratégie partagée par les différents partenaires
- Une ingénierie dédiée pour le portage des opérations en interne et / voire un tiers de confiance pour faire avancer les différents partenaires dans le même sens



Merci de votre attention !